

Québec, le 21 juin 2019

Madame Catherine Harel Bourdon  
Présidente  
Commission scolaire de Montréal  
3737, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1X 3B3

Madame la Présidente,

Conformément au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029 et aux règles budgétaires d'investissements 2018-2019 à 2020-2021 en vigueur, je vous informe qu'une aide financière de 12 280 403 \$ est accordée à votre commission scolaire pour les projets d'ajout d'espace détaillés en annexe. Cette somme représente environ 10 % de l'aide financière totale estimée pour réaliser les projets et permettra d'entreprendre les études préparatoires associées à ces derniers. Les investissements nécessaires à leur poursuite seront prévus au PQI au moment opportun.

Cette aide financière inclut une bonification pour la mise en œuvre de solutions architecturales ou d'ingénierie permettant de soutenir la réussite éducative et le développement durable. Son octroi est toutefois conditionnel à l'approbation préalable du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et devra faire l'objet d'une justification détaillée à l'étape de la conception des projets.

Le versement de ce soutien financier requiert la signature de conventions d'aide financière qui contiendront les exigences à respecter. Ces conventions, qui vous seront transmises par le Ministère, entreront en vigueur à la date de la présente, sous réserve de leur signature par toutes les parties.

... 2

Par ailleurs, le Ministère déploiera sous peu le *Guide de planification immobilière pour les établissements scolaires primaires*, lequel a été élaboré en collaboration avec des représentants du réseau. Ce guide fournit notamment les principes directeurs et les critères de conception désormais exigés par le Ministère, lesquels devront être respectés lors de l'élaboration de vos projets.

Vous serez également informée des exigences entourant la nouvelle signature architecturale de nos écoles. Notre gouvernement a la ferme intention de doter le Québec d'écoles modernes qui deviendront des milieux de vie distinctifs ayant pour principal objectif de stimuler nos jeunes, favorisant ainsi leur réussite.

Enfin, si vous avez l'intention de faire une annonce publique, je vous rappelle que vous devez en informer la Direction des communications du Ministère en écrivant au [dc@education.gouv.qc.ca](mailto:dc@education.gouv.qc.ca).

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Le ministre,



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE

p. j. 4

- c. c. M<sup>me</sup> Chantal Rouleau, ministre responsable de la région de Montréal
- M. Richard Campeau, député de Bourget
- M. Alexandre Leduc, député de Hochelaga-Maisonneuve
- M<sup>me</sup> Dominique Anglade, députée de Saint-Henri–Sainte-Anne
- M<sup>me</sup> Jennifer Maccarone, députée de Westmount–Saint-Louis

---

**Projet retenu : Construction d'une école primaire dans le secteur Griffintown (762B220)**

---

**COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (762)**

**1. Description**

Construction d'une école primaire pouvant accueillir trois groupes d'éducation préscolaire et 18 groupes d'enseignement primaire dans le secteur Griffintown à Montréal

**2. Financement**

Dans le but de démarrer dès maintenant ce projet et ainsi d'accélérer les démarches associées à sa réalisation, une somme de 2 169 596 \$ est accordée à la Commission scolaire. Le financement sera complété dès que les investissements nécessaires à la poursuite du projet seront prévus au PQI.